

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation, de la Culture,  
du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Mardi 21 novembre 2017 – 15 h 00**  
**Rue du Lombard, 69 – Salle 206**

**Ordre du jour**

- 1. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017**  
87 (2017-2018) n° 2

**Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017**  
87 (2017-2018) n° 4

**Rapporteur** : à désigner

- Exposé de Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de l'Enseignement, du Transport scolaire, du Sport et de la Culture, pour ce qui concerne ses compétences respectives au sein de la commission
- Discussion et examen des tableaux *partim*
- Avis (*vote*)

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

**2. Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2018**  
88 (2017-2018) n° 2

**Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2018**  
88 (2017-2018) n° 4

**Rapporteur** : à désigner

- Exposé de Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de l'Enseignement, du Transport scolaire, du Sport et de la Culture, pour ce qui concerne ses compétences respectives au sein de la commission
- Discussion et examen des tableaux *partim*
- Avis (*vote*)

**3. Divers**

**Composition de la commission**

Présidence : à désigner

Vice-présidences : à désigner, à désigner

**Membres effectifs :**

PS : M. Mohamed Azzouzi, M. Ahmed El Ktibi, Mme Isabelle Emmery, Mme Véronique Jamouille, M. Julien Uyttendaele

MR : M. Alain Courtois, Mme Corinne De Permentier, Mme Jacqueline Rousseaux

DéFI : M. Eric Bott, M. Serge de Patoul

cdH : M. Hamza Fassi-Fihri

Ecolo: M. Christos Doukeridis

**Membres suppléants :**

PS : M. Bea Diallo, Mme Nadia El Yousfi, M. Marc-Jean Ghysseles, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu, Mme Simone Susskind

MR : M. Jacques Brotchi, M. Olivier de Clippele, M. Armand De Decker, M. Boris Dillies

DéFI : M. Michel Colson, Mme Joëlle Maison, Mme Fatoumata Sidibé

cdH : Mme Julie de Groote, M. Bertin Mampaka Mankamba

Ecolo: Mme Isabelle Durant, N.

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

*En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).